

## PLAN DE COURS INFO6502 – MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

### I. Identification

Sigle : *INFO6502 (3 cr.)*  
Titre : *Méthodologie de recherche*  
Session : *Automne 2021*  
Professeurs : *É. Hervet / M. Kardouchi / M. Akhloufi*  
Département : *Informatique*  
Durée : *Une session, 2 × 1h15 / semaine*

### II. Description du cours

#### II.1. Objectifs

Le cours INFO6502 – Méthodologie de recherche – est axé sur les fondements de la recherche et du développement en informatique :

- Conceptualisation d'un problème de recherche
- Stratégies de recherche
- Élaboration d'un projet de recherche
- Identification des ressources
- Choix méthodologiques et techniques
- Présentation des résultats
- Considérations éthiques en recherche
- Aspects légaux et propriété intellectuelle

#### II.2. Méthode d'enseignement

Le cours sera présenté sous forme d'exposés magistraux accompagnés de démonstrations à l'aide de supports informatiques (ordinateur, projecteur) et d'outils de programmation informatique (éditeurs, compilateurs). Les étudiantes et les étudiants auront également l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances par des devoirs (présentations et rapports).

#### II.3. Plan de cours

- **Introduction**
  - Définition de la recherche
  - Rôles de la recherche
  - Méthode scientifique
  - Processus de recherche
  - Attitudes et motivation

- **Information et documentation scientifiques**
  - Sources d'information
  - Ressources et outils pour la recherche d'information
  - Organisation et traitement de la documentation
  - Stratégies de recherche d'information
  - Évaluation de la qualité et de la crédibilité de l'information
  - Références bibliographiques et ouvrages cités
- **Présentation des résultats**
  - Choix d'un mode et d'un dispositif de présentation
  - Principes régissant la présentation des résultats
  - Tableaux / diagrammes / graphiques
  - Techniques et normes de présentation
- **Article scientifique**
  - Importance sociale et professionnelle des communications scientifiques
  - Langage scientifique
  - Préparation d'un article scientifique
  - Rédaction d'un article scientifique
  - Édition et publication d'un article scientifique
- **Propriété intellectuelle**
  - Définition et principes
  - Droits d'auteur
  - Différents types de licences
  - Brevets
- **Éthique et intégrité**
  - Probité et inconduite scientifiques
  - Éthique en Intelligence Artificielle
  - Confidentialité des données et vie privée

### III. Évaluations

Partie I (É. Hervet)	33,33%
Partie II (M. Kardouchi)	33,33%
Partie III (M. Akhloufi)	33,33%

L'attribution de la note finale se fera par la moyenne des différentes évaluations des professeurs qui enseignent leur partie du cours INFO6502.

#### IV. Politiques à respecter

Les cours débutent aux horaires prévus. Pour le bon déroulement du cours, les étudiantes et les étudiants sont tenus de se présenter à l'heure prévue et de ne pas quitter la classe avant la fin du cours, à moins d'en aviser le professeur au préalable.

Tous les travaux doivent être remis à la date prévue. À l'exception des cas de force majeure, un travail en retard se verra attribuer la note zéro (E). La date et l'heure des examens seront annoncées en classe au moins une semaine à l'avance. L'étudiante absente ou l'étudiant absent lors d'une annonce d'examen ou de travail est responsable d'obtenir cette information. Aucune étudiante ou aucun étudiant ne pourra reprendre un examen en raison d'absence, à moins qu'elle ou il n'en avise le professeur au moins une journée avant l'examen et que celui-ci juge la raison suffisante.

Lors de la correction de travaux ou d'examens, le professeur appliquera les règles prévues dans la politique linguistique de l'Université de Moncton. Voir le barème de correction des travaux écrits. Aussi, il est possible d'appliquer les règles de la nouvelle orthographe..

Les professeurs offrent plusieurs heures de disponibilité par semaine pour les étudiantes et étudiants du cours. Il est recommandé que l'étudiante ou l'étudiant prenne rendez-vous avec le professeur afin de s'assurer de sa disponibilité.

#### V. Règlements universitaires

- **Assiduité** : article 10.9.1 du répertoire universitaire.  
Un trop grand nombre d'absences à un cours peut entraîner, après un avis écrit de la professeure ou du professeur, l'obligation pour l'étudiante ou l'étudiant de se retirer du cours.
- **Absence** à une épreuve de contrôle ou défaut de remettre un travail : article 10.9.2.  
Toute absence à une épreuve de contrôle jugée importante entraîne l'attribution de la lettre E pour cette épreuve, à moins que l'étudiante ou l'étudiant en ait avisé la professeure ou le professeur ou sa doyenne ou son doyen, et ne démontre que cette absence découle de circonstances indépendantes de sa volonté. Tout travail pratique important non remis à la date prévue et sans motif indépendant de la volonté de l'étudiante ou de l'étudiant entraîne également l'attribution de la lettre E.
- **Fraude** : article 10.9.3 du répertoire universitaire.  
L'Université de Moncton interdit à ses étudiantes et à ses étudiants de tricher, de plagier ou de faire preuve de malhonnêteté intellectuelle lors de toute épreuve de contrôle, peu importe sa forme.
- Mesures d'adaptation pour les étudiantes et étudiants ayant un handicap.

#### VI. Livres de référence (pas obligatoires)

- « *La recherche en sciences et en génie. Guide pratique et méthodologiques* », 1997  
Auteurs : M. Couture, P.-R. Fournier      Éditeur : Presses de l'Université Laval
- « *The Elements of Academic Research* », 1996  
Auteur : R. H. McCuen      Éditeur : ASCE Press
- « *The Craft of Research* », 2008  
Auteurs : W. C. Booth, G. G. Colomb, J. M. Williams      Éditeur : University of Chicago Press